

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
9 au 15 novembre 2000



10 FF
1,52 €

Erika, levoli-sun...

Le profit, ça tue et ça pollue

LES TRANSPORTS MARITIMES, c'est comme les rencontres de ballon rond : on ne parle que des aspects négatifs : quand un match de foot provoque trente morts, on n'insiste jamais sur le fait qu'il y a parfois jusqu'à 40 000 survivants ! Durant la semaine écoulée, les médias auraient pu évoquer les yachts paisibles glissant sur une mer d'huile (une mer, pas une nappel). Non ! Ils ont préféré s'acharner, avec leur perversité morbide bien connue, avec leur promptitude à la polémique, sur un malheureux chimiquier italien, l'levoli Sun, qui avait sombré près des côtes normandes (décidément, même pour des armateurs, ça devient risqué de faire la Manche!), alors qu'il est âgé d'à peine douze ans, muni d'une double coque, et qu'il transporte une cargaison dérisoire de 4000 tonnes de styrène, même pas cancérogène, que l'atmosphère se chargera de volatiliser en partie. Afin de terroriser l'opinion publique, pour un peu, ces filleuls de journalistes nous inventeraient des mythes incroyables du style vache folle, amiante, hormone de croissance, poulet à la dioxine ou sang contaminé !

On ne saurait tout prévoir : la prévision est un art difficile, surtout lorsqu'elle porte sur l'avenir ! Certes, de 1951 à 1998, la Manche a connu 26 accidents de pétroliers. Certes, un avis de tempête avait été donné. Certes, le styrène est légèrement explosif. Certes aussi, ce navire irréprochable avait déjà été arrêté à trois reprises : en 1997, 1999 et le mois dernier pour irrégularités dans un port hollandais. Mais puisqu'on vous affirme que la fatalité est seule en cause !

La domination des puissances financières

Que fait la classe politique ? En matière de pensée, elle touche les fonds marins, comme cet abruti d'Estrosi (député de droite) qui déclare : « L'histoire retiendra que c'est sous le gouvernement de la République qui a en son sein un ministre de l'Environnement issu du militantisme écologiste que deux drames en moins d'un an sont intervenus. » À l'abordage ! La gauche est-elle plus responsable que la droite des courants maritimes et des conditions océanographiques ? Voilà le vrai débat ! En tout cas, si l'histoire retient Estrosi, ce sera sûrement pour le flanquer au fond de ses pouables !

ISSN 0026-9433 - N° 1220

M 2137 - 1220 - 10,00 F



Et que proposent nos « responsables pas coupables » qui se sont pointés à Cherbourg ou qui sont restés au chaud à Bruxelles, ceux-là mêmes qui ont encouragé pendant des décennies ces logiques de concurrence sauvage ? D'abord rassurer pour « éviter les psychoses dans le public » (pour leur paranoïa, c'est déjà trop tard !). Ensuite, une batterie de mesures renforçant le contrôle maritime à tous les niveaux. À chaque naufrage, on nous ressort, sans

Parce que la loi de la jungle capitaliste a poussé à l'extrême la recherche du coût de transport le moins cher possible (la baisse du coût du fret atteint 30 % ces dernières années). Économies sur le matériel : négligences sur l'entretien, la maintenance, navires usés jusqu'au point de rupture (40 % de la flotte mondiale est à risques). Économies sur le personnel : équipages sous-qualifiés, et donc sous-payés. Économies sur les délais : une immobilisation de plu-

cipe-t-elle à l'amélioration du bien-être de l'homme ?

Ensuite, désigner les vrais responsables. Pendant que les rapaces se rassassent sur le dos des consommateurs et des contribuables, les dégazages, les naufrages continuent, l'accumulation des produits toxiques (fûts radioactifs, déchets industriels, munitions...) mettant la mer en danger, et notamment les ressources halieutiques, c'est-à-dire le potentiel des produits de la pêche. Il ne

suffira pas de faire payer Shell, Exxon ou Total Fina qui, de toute manière, répercuteront les frais engagés sur les prix de vente. Il ne suffira pas non plus d'invoquer les lenteurs de l'administration européenne. Après l'Erika, certains avaient écrit : « Plus jamais ça ! » Pour que ce slogan sonne juste, il conviendra de prendre seulement une précaution élémentaire : supprimer le capitalisme !

Jean-Pierre Terrais. - groupe La Commune (Rennes)

VIRENQUE NE PARTICIPERA PAS AU PROCHAIN TOUR DE FRANCE



rire, les mêmes pieuses intentions : contrôler les sociétés de classification, durcir le contrôle des navires dans les ports, remplacer les navires à simple coque, créer une agence de la sécurité maritime européenne, mieux indemniser les victimes de pollutions. Alors que, sous la domination des puissances financières, les gouvernements ne cessent de déréglementer à tout va, ils voudraient nous faire croire que, dans ce domaine, ils vont faire exception. Or l'essentiel est ailleurs.

L'indicateur le plus efficace pour comprendre la situation, ce sont les résultats des compagnies pétrolières : des dizaines de milliards de dollars de profits, des progressions supérieures à 100 % en un an. Parce que seule compte la rentabilité maximale au détriment du principe de précaution.

sieurs jours, c'est un capital inutile : alors tempête ou pas... Et tout ça avec un risque zéro pour ces « saigneurs de la mer ». L'opacité des règles de passation des marchés, la non-transparence commerciale, la sous-traitance permettent de diluer les responsabilités plus vite que les nappes de pétrole.

Désigner les vrais responsables

D'abord, s'interroger. Alors que les connaissances toxicologiques et écotoxicologiques sur les produits chimiques sont très insuffisantes, alors que l'on constate une augmentation régulière des cas d'asthme et d'allergie liés aux particules chimiques, la production actuelle de 400 millions de tonnes de produits chimiques organiques parti-

• L'alimentation menacée
• par l'agrobusiness

page 2

• Emplois-jeunes :
• un statut au rabais

page 3

EDITORIAL

Depuis son arrivée au gouvernement en 1997, la gauche plurielle se gargarise d'avoir fait baisser le chômage, faisant de la question de l'emploi un axe central des réformes engagées. Ainsi la mise en place des 35 heures et des mesures telles que les emplois-jeunes sont aujourd'hui présentées comme des avancées sociales en matière d'emploi. La baisse du nombre de chômeurs, 58 600 en septembre, serait là pour nous convaincre du bien-fondé des réformes liées au travail. Dans cette vision idyllique de l'action du gouvernement, exit la question de la précarité des emplois, de la flexibilité introduite ou accentuée, des salaires qui stagnent alors que l'inflation est bien réelle. Car, c'est bien connu, avoir un emploi, même précaire, mal payé et avec des conditions de travail déplorables, c'est déjà avoir de la chance, car il y a toujours plus mal loti que soi.

C'est d'ailleurs ce qu'on semble nous inciter à penser en annonçant que plus de 1,8 millions de travailleurs sont considérés comme pauvres, avec un revenu inférieur à 3500 F, et que près de 3 millions de personnes vivent dans un ménage pauvre (moins de 7340 F pour quatre personnes). Or ces travailleurs pauvres sont précisément les victimes des formes de travail les plus flexibles tant prisées par les employeurs : temps partiels, vacataires, contractuels, intérimaires, CES, etc.

Ne considérer que la baisse ou la hausse des demandeurs d'emplois officiels, c'est donc fonctionner avec une vision bien partielle des choses. Mais il s'agit là bien sûr d'un subtil stratagème pour faire bonne figure devant un électorat qu'il est toujours bon d'amadouer. Martine Aubry peut se tenir la tête haute après avoir quitté le gouvernement pour d'autres horizons électoraux, l'optimisme affiché sur la question du chômage reste de la poudre aux yeux. Pis, le gouvernement prend toutes les précautions pour éviter des mouvements de revendications salariales qui commencent à titiller sérieusement chez les laissés pour compte de la croissance. Le chômage devrait cesser de baisser d'ici 2003-2004, les effets des 35 heures, des emplois-jeunes et autres « contrats aidés » arrivant à leur terme.

Par cet épouvantail, le gouvernement utilise la question de l'emploi et du chômage pour faire valoir l'« impossibilité » de satisfaire des revendications sociales, notamment sur les salaires. Nous ne nous laisserons pas duper.

FOP 2520

Les risques sanitaires dans l'alimentation Produits fermiers et agro-industriels, même combat ?

LES RÉCENTES RÉVÉLATIONS SUR l'attitude des autorités britanniques dans l'affaire de la vache folle nous autorisent à nous réinterroger sur le rôle de l'État français dans la gestion des risques sanitaires sur le territoire national et - concours de circonstances inespérées pour le gouvernement - sur les réelles motivations de l'application stricte de la directive européenne relative à la vente de produits fermiers sur les marchés appliquée à partir du 15 mai 2000.

Ainsi, nous constatons que les petites exploitations agricoles sont l'objet d'attention particulière de la part de l'État et de l'Union européenne en matière de règlements sanitaires. Depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, les mesures en matière d'hygiène chez les éleveurs transformant eux-mêmes leurs productions (viandes, produits laitiers...) se sont accrues avec les mêmes exigences que pour l'industrie agro-alimentaire. Faisons donc un historique de la « normalisation » des productions fermières en nous attachant à identifier les conséquences sur le système de production.

1 - Les quinze dernières années ont permis l'application de règles minimales dans un secteur d'activité qui en connaissaient peu. Il est vrai que la majorité de la production fermière était consommée dans un rayon proche du producteur et dans un délai relativement bref. Par contre, les règles en matière de production agro-industrielle n'ont cessé de se développer - non pas par des exigences de l'État - pour la conservation des denrées agro-alimentaires dans la longue chaîne allant des producteurs régionaux aux consommateurs hexagonaux, voire internationaux. Les exigences commerciales étaient - et sont toujours - de pouvoir mettre sur le marché un produit à forte valeur ajoutée (ça va sans dire...), « marqué » et identifiable par le consommateur. Ce produit doit pouvoir supporter des délais de conservation importants pour être transformé, conditionné, transporté, livré, mis en rayon, soupesé et choisi, acheté (ouf!) et - accessoirement - consommé (deux fois ouf!). L'industrie a su s'autodiscipliner quitte à « tuer » quelques brebis

galeuses ce qui libère des parts de marché supplémentaires. Deux mondes ont ainsi coexisté, chacun développant sa propre activité de production, de transformation et de commercialisation. Malgré tout, la mise en place de ces normes minimales ont exclu quelques producteurs ayant comme seule clientèle les papets et les mamets du cru qui appréciaient le « vrai » fromage avec les vers dedans. Ces fromages empoisonnaient uniquement le regard des « bien-pensants hygiénistes et normalisateurs » de la ville qui tombaient malades à la seule vue des fromages. Exit le produit du terroir « rustique » dont l'image est aujourd'hui promotionnée par les industriels de l'alimentaire.

La qualité des productions fermières soumise à la qualité d'une eau trafiquée

2 - En 1999, un arrêté oblige les transformateurs de lait à utiliser une eau aux « normes ». Grand seigneur, l'État laisse deux choix à l'agriculteur: soit il investit dans un « process » de potabilisation de l'eau (filtre, désinfection aux U.V., protection de la zone de captage, changement de toutes les tuyauteries en PVC spéciaux...) et - en final - doit prouver la potabilité de l'eau de source en payant une analyse de l'eau tous les trois mois (coût d'une analyse: 1 200 francs auprès d'un organisme agréé ayant le monopole pour le Gard et l'Hérault). Les premiers travaux d'investissement (hors analyses) sont cofinancés à 75 % pour l'année 2000, ensuite... plus rien. Ou alors - deuxième solution - il faut réussir à persuader le conseil municipal du village de tirer une adduction d'eau sur 1, 2, 3 voir 4, 5, 6... kilomètres (c'est la situation dans certains secteurs des Cévennes). Autrement dit, travaux irréalisables pour des communes rurales ayant des budgets minuscules et pour des recettes fiscales quasi nulles (les agriculteurs sont dispensés de taxe professionnelle, mais pas de taxes foncières). Ruraux ou citadins, nous savons que l'eau du réseau en été ou après un orage provoque souvent des épisodes de gastro-entérites et que cette eau « standardisée » à coup de

chlorure n'est pas une garantie pour les consommateurs. À ce jour, aucune intoxication à cause de la qualité de l'eau de source ou de captage n'a pu être relevée, d'autant que l'on oublie que les éleveurs sont aussi les premiers consommateurs de cette eau « diabolique ». Par ailleurs, lors d'une contamination des fromages par de l'eau polluée, les fromages deviennent jaunâtres, visqueux, dégagent une odeur pestilentielle et sont acides au goût (c'est tout juste si les poules en mangeraient, c'est dire!). Bref, ils sont invendables. Contrairement à l'industrie où les responsabilités sont « diluées » dans l'ensemble de la filière (producteur, transformateur, négociant, transporteur, magasin et... consommateur), le producteur à une obligation de résultat auprès du client et des « fraudeurs ». Il est seul responsable en cas d'intoxication. Cet arrêté s'attaque donc directement aux « portefeuilles » des paysans transformant leur matière première.

Des directives qui condamnent les petits producteurs

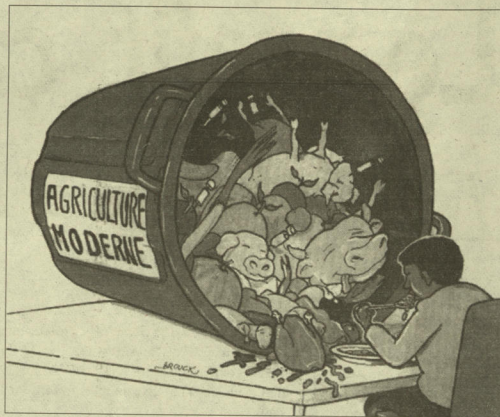
3 - Mai 2000: application d'une directive européenne de 1993 dont l'arrêté d'application en droit français date de 1995 est devenu applicable le 15 mai 2000. L'arrêté sur les marchés « plein vent » oblige les communes à assurer à chaque point de vente de produits frais un approvisionnement en eau et en électricité.

Ensuite, les producteurs vendant le produit de leur transformation doivent respecter des températures extrêmement basses (4°C à 8°C selon la lecture de l'arrêté) et donc de s'équiper d'une banque réfrigérée (10 000 francs le mètre linéaire). En l'espèce, l'intention véritable est de limiter le nombre de vendeurs « amateurs », autrement dit ceux qui ne produisent pas assez pour avoir les moyens d'accomplir de tels investissements.

Alors, à qui profite le crime? Évidemment, toujours aux mêmes: aux investisseurs de l'agro-business (les mêmes qui nous empoisonnent avec la vache folle, les poulets à la dioxine, les porcs aux antibiotiques...) soutenus par le Crédit agricole (lequel a été, en avril, partenaire d'une campagne de pub sur Nîmes de... Mc-Do, peut-être pour se distinguer des démonteurs de la Conf' ou tout simplement de le remercieur d'avoir leur compte bancaire à la « banque verte ») et à la grande distribution. Légiférer, décréter et contrôler autant l'exercice d'une activité qui n'a pas été à l'origine d'intoxications ou d'empoisonnements collectifs est donc soutenu par d'autres intérêts. L'intention réelle pourrait être de réduire les paysans (particulièrement les agro-bios) et les producteurs fermiers, généralement sympathisants de la Confédération pay-

sanne) à de simples producteurs de matières premières qui vendraient selon les « règles du marché » à de gentilles industries agro-alimentaires, lesquels feraient UN beau produit agro-industriel standard, aseptisé... unique à leur seul bénéfice!

produire de telles quantités. Les protéines animales sont là pour répondre à la carence due à l'hyper-production. Ainsi, il semblerait que le prion de l'E.S.B. ne soit présent que dans les troupeaux de vaches laitières lesquelles - lorsqu'elles sont réformées - se retrou-



En cet automne 2000, force est de constater que l'État a dû reculer en partie sur le cahier des températures sur les marchés suite à la campagne menée par le collectif « sauvons nos marchés ». Des modalités plus réalistes sont actuellement à l'étude.

L'épidémie progresse, chez les animaux et chez les humains

Il ne fait aucun doute que la gestion de la crise de la « vache folle » - préoccupant l'ensemble des intéressés de la filière - reste la priorité numéro un au regard des intérêts des gros groupes financiers. Car il est facile de constater que l'épidémie de la vache folle ne fait que s'amplifier en Europe en général et en France en particulier. En effet, les hauts responsables ont décidé de procéder à des tests aléatoires dans des zones considérées à risque et dont les résultats révèlent une contamination de très nombreux animaux. En réalité, ce qui apparaît, c'est que les tests de l'ESB sont pratiqués dans les régions développant de nombreux troupeaux de vaches laitières hyper-productives destinées à la production de lait et de fromages de grande consommation. Ces vaches - ou plutôt ces mamelles sur pattes - ont un énorme besoin en protéines, minéraux, oligo-éléments, antibiotiques... pour

vent à l'abattoir avec les autres bovins élevés pour la viande.

Finalement, nous nous rendons compte que le gouvernement a profité du printemps pour se faire une virginité à bon compte sur le dos des petits producteurs-transformateurs-commercialisateurs en montrant son autorité sur des produits inoffensifs afin de gagner du temps pour finir les négociations financières avec les acteurs financiers de l'agro-industrie sur l'affaire de la « vache folle »: indemnisations de l'abattage des troupeaux, suppression progressive de certains abats, perspectives d'avenir des industries de l'équarrissage et de la production des farines animales (5 milliards de francs de chiffre d'affaire annuel et 3 000 salariés)... Et puis - surtout - ne pas toucher au bénéfice des différents intervenants de la filière et brouiller les informations auprès des consommateurs sur la réalité de l'épidémie de l'ESB. Et puis, certains pays d'Afrique et d'Asie - souvent au bord de la famine - ont d'énormes besoins en protéines pour développer des élevages à destination locale. Une fois encore, le commerce des déchets et des polluants permet à la balance commerciale de rester excédentaire. Ouif, nous avons eu chaud!

Lou Pebre
groupe Gard-Vaucluse

Le collectif « Sauvons nos marchés » diffuse une pétition disponible au 04 66 03 23 40.

libertaire Rédaction-Administration: 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	45 F	70 F	60 F
3 mois 13 n°	105 F	170 F	140 F
6 mois 25 n°	195 F	310 F	250 F
1 an 45 n°	350 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays À partir du n°

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration:
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication: J. Toublat
Service abonnement: 02 35 84 27 17
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie: Hebdo 1 (Bernay).
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion N.M.P.P.

Souscription Monde libertaire

Septembre 2000: Gillet A, Jule F: 100 F; Carlier S, XY, Vignal T, Rosell C, Varenne C, Devriendt A, Alcaide E, Florentin M, Regard M, Patrel L, Rouez A, Thomas P, Fradin B, Perret G, Rousse G, Mounian, Bauduffe, Miouze C: 50 F; Chevallier M, Demailly JF: 45 F, Nevilla: 25 F.
Total = 1215 F.

Soutien par prélèvement automatique:
Giraud-Chevignier: 300 F; Les amis de Pierre-Besnard: 150 F; Thierry Benoit, Hernandez, Alepez, Zuate y Zubert D, Aumenier, Cabanettes, Perret, Peyraut, Etchegoren, Bedos, Claude, Carriere, Garcia Abadillo, Abassoff, Zuate y Zuber M, Guemene, Pivert, Veloson, Deconinck, Eytard: 100 F; Saintier: 75 F; Maier, Hedou, Legois, Martin, Duguay: 50 F; Cordelet: 30 F; Pivert: 25 F; Millot: 20 F; Cornic: 10 F.
Total = 2860 F.

Emplois jeunes: des emplois de misère pour lutter contre le chômage

OCTOBRE 1997, LE gouvernement Jospin, fraîchement arrivé et en plein état de grâce, lance à grand bruit le dispositif des emplois jeunes: le but est de créer avant les prochaines élections législatives des emplois subventionnés à hauteur de 80% du SMIC pour les moins de 25 ans ou moins de 30 ans à condition que les candidats n'aient jamais bénéficié des ASSEDIC. En septembre 2000, 276 600 postes étaient créés, répartis entre les associations, les collectivités territoriales, l'Éducation nationale, la police, et la Justice. À leur création, ces emplois ne rencontrent qu'une hostilité syndicale marginale et très minoritaire. Copinage politique? Apathie? Personne ne peut répondre, mais déjà dans les textes d'octobre 1997 les atteintes aux droits sociaux, les droits aux formations fumeuses et la menace que faisaient peser la création d'emploi de droits privés dans le secteur public auraient dû alerter, comme pour le CIP de Balladur, les armées de juristes que se payent les grandes centrales syndicales. Trois ans plus tard, les contradictions font remonter les inquiétudes, et l'évolution est telle que les sénateurs eux-mêmes s'en émeuvent dans un très bon rapport d'information. Les points de blocage portent essentiellement sur la pérennisation, l'annualisation, la précarité dans l'emploi public, et les problèmes de formation. Mais ces questions ne sortent pas du chapeau et c'est la structure de l'État actuelle qui, par logique, a créé des emplois précaires.

Une main-d'œuvre à moindre frais

Une enquête du CREDOC, le centre de recherche et d'observation des coûts, citée dans le rapport du sénat, montre que les employeurs déclarent qu'à 39% dans l'Éducation nationale, 90% dans la police, 29% dans les collectivités territoriales, 46% dans les établissements publics et 56% dans les associations, les tâches que l'emploi-jeune effectuait étaient exercées par un autre salarié avant son arrivée. Cette situation est très nette dans l'Éducation nationale: les aides-éducateurs, auxquels on confie des tâches ingrates et démotivantes (photocopies, accueil au portail des bahuts, bouche trou, flitage...) font le travail des MISE (maîtres d'internat et surveillants d'externat), et rien n'est fait pour pallier à cela. Pourquoi l'État n'a-t-il pas répondu au chômage et son besoin de main-d'œuvre en embauchant et titularisant comme dans les années 80? Pour une raison simple: il est devenu incapable de le faire du fait des structures actuelles de l'État, qui ne sont plus les mêmes qu'il y a 20 ans. Les lois de déconcentration Defferre, de déconcentration de Joxe, et les lois sur l'aménagement du territoire de Pasqua, Chevènement et Voynet ont déplacé les centres d'autorités vers les collecti-

tés territoriales, vers les établissements publics. Dans cette logique le gouvernement ne va pouvoir faire que deux choses: prolonger des contrats de droit privé et virer. C'est le but même des formations offertes aux emplois-jeunes. Pour ce faire, les administrations vont renforcer les formations qualifiantes, recentrer les efforts pour la formation des jeunes les moins qualifiés et mettre en place des procédures de validations des acquis professionnels adaptés pour les aides-éducateurs, et relancer la démarche de contractualisation avec les entreprises (multiplier les accords-cadres). Voilà ce que veut faire le gouvernement: donner l'illusion de la pérennisation. L'Éducation nationale a par exemple signé des accords avec des entreprises privées comme Disneyland, U.I.M.M. (l'Union des industries métallurgiques et minières, les ex-maîtres des forges d'avant guerre), qui n'ont aucun rapport avec le travail d'éducation que peuvent exercer les aides-éducateurs, et aucun rapport avec leur formation initiale. Il est même proposé par le rapport Gournac de subventionner à hauteur de 20% ou 30% le reclassement des emplois-jeunes dans les entreprises privées. Les aides-édu-

cats subtil mais on arrive à faire croire aux gens qu'ils sont en échec scolaire à 25 ans, et que leur chômage, ils en sont responsables. C'est la solidarité et l'aide aux jeunes qui justifie des contrats de merde. L'État n'a pas envie de créer des postes, malgré les besoins criants d'éducateurs, de profs, d'informaticiens, de documentalistes, de personnel administratif.

Recul social et scandale statutaire

Un des problèmes les plus aigus est la couverture UNEDIC des emplois jeunes: 50% des emplois jeunes n'ont aucune couverture et vont se retrouver sans rien à l'issue de leur contrat. Le sénat propose de favoriser l'affiliation automatique à l'assurance chômage et le gouvernement veut clarifier les relations de l'État et de l'UNEDIC à l'occasion des négociations sur la convention assurance chômage. On peut rappeler à ces derniers que l'assurance chômage, la retraite et la couverture maladie sont des droits et que l'État doit aux emplois-jeunes deux ans et demi de cotisations. Se posent également avec les emplois-jeunes des problèmes spécifiques dus à la nature



teurs reçoivent des possibilités de formation avec l'enseignement à distance dont le taux de suivi des formations par les salariés inscrits est de 5% pour être virés au bout de cinq ans, voire avant. Le gâchis et la bonne conscience charitable font bon ménage: ce n'est pas de formations infantilisantes dont nous avons besoin mais de sécurité dans le travail et les conditions de vie. Le jeu

des contrats à durée déterminée: la prime de précarité est calculée sur 18 mois, et non pas sur les 60 mois de travail qu'effectue l'emploi-jeune. L'annualisation et les 35 heures posent également d'énormes problèmes dans certains établissements de formation qui appliquent les vacances scolaires, comme par exemple pour les CNFPT. (Centres nationaux de la fonction publique

Grève des emplois-jeunes à Lyon, une première

Le 18 octobre, les emplois jeunes embauchés par la ville de Lyon (maisons de retraite, musée...) ont pour la première fois, avec l'appui de la CGT, appelé à une journée de grève et à un rassemblement devant l'hôtel de ville.

La mobilisation fut plutôt satisfaisante: une centaine d'emplois-jeunes étaient en grève sur un effectif d'environ 270, pour revendiquer la couverture sociale à 100%, en cas de maladie ou d'accident du travail, la formation professionnelle, l'accès au comité social (équivalent d'un CE), la pérennisation des emplois et enfin le 13^e mois... bref, un minimum d'égalité avec les autres salariés de la ville de Lyon. Apprenant que M. Philip, premier adjoint, refuse de recevoir la délégation et toute forme de négociation, la colère est à son comble et les grévistes décident de bloquer l'accès à la mairie. Au bout de 20 minutes d'occupation, Philip répond enfin aux emplois jeunes... à coups de matraque! Les grévistes sont chargés et dispersés par les CRS. À Lyon, des salariés en grève chargés par les CRS, on avait pas vu cela depuis plus de 30 ans!

Le 23 octobre, alors que se tient le conseil municipal, une soixantaine d'emplois-jeunes en grève, bien décidés à ne pas baisser les bras devant la répression, se rassemblent devant la mairie. Les conseillers municipaux ont dû se sentir bien mal à l'aise dans leurs souliers pour décider à l'unanimité la révision du « dossier emploi jeune ». Ainsi la ville de Lyon accorde le 13^e mois mais seulement à partir de l'année prochaine: subtil calcul puisque les premiers emplois-jeunes embauchés il y a quatre ans, arrivent en fin de contrat l'année prochaine et ne verront donc jamais la couleur de cette prime. Néanmoins, c'est la première fois que les emplois-jeunes descendent dans la rue et si la mairie a accepté de réviser le statut de ces précaires, la lutte reste à mener pour la satisfaction complète des revendications.

Souria - groupe Durruti (Lyon)

territoriale), ou l'Éducation nationale. Les chefs d'établissement jouent le jeu du taux horaire pour faire pression sur les emplois-jeunes et leur temps de formation. On le voit, la création des emplois-jeunes constitue un recul social et un scandale statutaire, tout comme les CES. Mais ce scandale n'existe qu'au regard des conditions de travail dans la fonction publique d'autrefois. Le mal est fait depuis 10 ou 20 ans, l'État a réussi à éclater les statuts, à disperser les solidarités syndicales. C'est la principale raison de l'acceptation de l'emploi précaire dans la fonction publique. La brèche est si grande que 35% des salariés sont précaires dans la fonction publique.

Seule une action syndicale de grande envergure permettrait d'enrayer les atteintes aux droits des emplois-jeunes, mais les grands syndicats se désintéressent tellement de l'action syndicale qu'ils n'ont même pas été capables de présenter un seul emploi-jeune lors des auditions que leur a accordé le sénat. On préfère avoir à faire à l'UIMM qu'aux pouilleux!

Sam et Caro, groupe Jules Vallès (Grenoble)

Rapport d'information fait au nom de la Commission des affaires sociales sur le bilan à mi-parcours des emplois-jeunes, par M. Alain Gournac, sénateur. <http://www.senat.fr>. (rubrique « rapport d'information »).

Faits d'hiver Pas touche à mes morts!

À l'occasion de la Toussaint de cette année 2000, le diocèse de Paris vient de lancer un « Service catholique des funérailles » et de publier des dépliants intitulés « Parler la mort pour la vivre ».

Pourquoi?

Christian de Cacqueray, ancien directeur de des PFG (Pompes funèbres générales), qui travaille désormais pour le diocèse de Paris où il anime ce nouveau service, nous explique que « Aujourd'hui, les familles vont d'abord voir les pompes funèbres, et ensuite, contactent éventuellement la paroisse. Nous souhaitons rendre le chemin de l'église plus court ».

En clair, face à l'offensive des PFG (consécutives à la mondialisation et à l'indéfectible de la concentration capitaliste) qui souhaitent proposer aux familles des défunts un « hommage personnel » sous la forme d'un choix de textes et de musiques, religieux ou profanes, pouvant être utilisés au cimetière, en l'absence de prêtre, l'Église catholique a décidé de réagir vigoureusement.

Est-il besoin de le préciser, derrière ce « Pas touche à mes morts! » retentissant, il ne s'agit que de lutter contre « la mal mort » et la marchandisation mercantile et Mc-Doisée de la mort!

Rien à voir, donc, avec de sombres histoires d'argent ou une tentative de récupérer des parts du marché de la mort que ces mécréants des pompes funèbres se sont appropriés via des services diaboliquement performants et des tarifs salement bradés!

Le catholicisme, cette religion si différente des autres (elle s'appuie sur la foi en un seul dieu, ce qui la distingue de la religion juive qui est fondée sur la croyance en un dieu unique et plus encore de la religion musulmane qui, elle, est résolument monothéiste) ne saurait, en effet, manger de ce pain-là.

Jean-Marc Raynaud

Discrimination syndicale à l'inspection du travail !

POUR DEVENIR INSPECTEUR DU travail, il faut passer un concours, puis suivre 18 mois de formation dans une école, l'INT à Lyon et c'est seulement à l'issue de ce parcours que les inspecteurs sont nommés à leur poste. La formation à l'INT (Institut national du travail), véritable parcours du combattant où l'idéologie tient plus de place que la formation pratique (très peu de cours sur la réglementation en matière d'hygiène et sécurité, par contre le culte de la hiérarchie et de l'élite y est savamment entretenu) est depuis longtemps dénoncée par les inspecteurs-élèves comme totalement inadaptée aux fonctions qu'ils vont exercer. Mais rien n'y fait car l'INT comme beaucoup d'autres organismes de formation est une sinécure qui sert plus de rite d'initiation que de tout autre chose : la fin de la formation est marquée par le « Grand oral » ou chaque futur inspecteur doit plier l'échine devant ses pairs et montrer ainsi qu'il est digne d'entrer dans le

Corps (le corps des fonctionnaires de catégorie A, l'élite de ministère du Travail). Le jury de ce grand oral vient de prendre la décision, le 25 octobre, d'exclure 3 inspecteurs élèves (deux sont rétrogradés au grade inférieur, contrôleurs du travail, un autre doit redoubler), parmi ces trois exclus, deux sont militants de SUD-Travail. Or cette promotion a vu se créer une section syndicale SUD qui n'a pas ménagé ses critiques à l'égard de la direction de l'INT : les articles

publiés dans « Tout Va Mieux » le journal de SUD travail épinglant l'INT (Rapport IGAS sur la gestion de l'association, voyage d'étude des élèves inspecteurs du travail, qualité de la formation dispensée, mécontent de l'INT...) ont très probablement irrité le directeur. Quant à l'un des exclus, ancien contrôleur du travail, membre du conseil national de SUD-Travail, il est connu comme étant la « bête noire » de l'administration puisqu'il a réussi à faire annuler l'un des décrets d'application de la première loi Aubry et a déposé des dizaines de recours contre l'administration devant le conseil d'Etat ou le tribunal administratif et souvent avec succès ! Pas étonnant qu'il se retrouve dans la charrette !

Comment le gouvernement bride et réprime les inspecteurs du travail

Depuis plusieurs années une opération de remise au pas des inspecteurs du travail est entreprise qui a culminé avec une circulaire de Martine Aubry de 1999 (dite circulaire « ferme ta gueule »). Elle impose aux inspecteurs du travail d'avoir l'aval de leur hiérarchie pour s'exprimer dans les médias (plus question comme cela de critiquer la sacro-sainte loi des 35 heures).

Le ministère du Travail censé protéger les droits des salariés et dont la mission est aussi de poursuivre les employeurs qui se livrent à ces pratiques anti-syndicales dans les entreprises use donc des procédés les plus scandaleux pour « dresser » les nouveaux inspecteurs et tenter d'enrayer l'implantation de SUD. Tous les moyens sont bons : refus de la représentativité syndicale, ce qui empêche les syndicats SUD d'avoir accès aux locaux syndicaux et empêche SUD de réunir le personnel dans le cadre de l'heure d'information syndicale. Il faut dire que SUD est un empêchement de tourner en rond qui dénonce les pratiques scandaleuses de l'administration, qui avec la complicité des autres syndicats, utilise les CAP (Commissions administratives paritaires) pour faire promouvoir à un poste supérieur des agents bien en vue de la hiérarchie, en échange de quelques promotions « syndicales ». La riposte commence à s'organiser pour soutenir les trois recelés, toute la promotion est solidaire avec les exclus et à décidé de faire comme si tout le monde avait été reçu, ils ont réalisés les affectations de postes entre eux, en attendant que la situation se règle, ce qui ne pourra se faire que par le rapport de force.

Dominique. - liaison Ardennes

Ni Halloween ni Toussaint Ni dieu ni maître dans nos fêtes

C'EST UN FAIT, Halloween prend en France de plus en plus d'ampleur. Cela n'est pas étonnant, dans cette société où l'individu est de plus en plus atomisé, les personnes recherchent des moments précis où ils peuvent artificiellement, l'espace d'un instant, former un « nous ». Car l'humain est un être social, il a besoin de compagnie, d'être dans un groupe, et ce malgré le culte capitaliste du chacun pour soi. Alors le système qui ne manque pas de ressource invente ou remet au goût du jour des prétextes pour faire la fête, bref des moments où l'individu pourra avoir l'illusion de vivre en groupe, le système y gagne d'autant plus que cela lui permet de se faire du fric.

Halloween rentre dans ce cadre, d'ou son succès. Ce genre d'événement est de plus en plus fréquent, de la coupe du monde aux JM, car les cathos ne sont pas en reste, on cadre dans un instant précis, on noie l'individu et ce besoin de sociabilité humaine dans la masse. Cela ne peut que nous inquiéter, car il y a un danger : en noyant l'individu dans la masse, le système détruit sa personnalité, la masse peut-être facilement fanatisée pourvu qu'un messie apparaisse, l'histoire nous l'a déjà démontré.

Mais il y a aussi un autre constat à faire, les personnes ne savent plus s'amuser sans que les médias, la mode, l'État ou la religion leurs indique le moment de la fête mais aussi quoi faire et comment le faire. En résumé, quoi acheter pour être « in ». On fait la fête à date fixe, sur commande. Où est passée la spontanéité ? Faire la fête ne se commande pas. Où est passée l'originalité lorsqu'on achète les mêmes masques ? Bref, il s'agit d'une fête commerciale ; il suffit de voir les étalages des magasins pour s'en rendre compte... Alors quand les cathos dénoncent une résurgence néo-paganiste dans une Europe à leur goût trop déchristianisée, on peut se dire une chose : ils sont à côté de la plaque. Non Halloween n'est pas le signe avant-coureur de la fin du monde, mais le signe du libéralisme triomphant. C'est que l'Église dénonce fermement cette fête à caractère « païenne » voire « sataniste » qui coïncide en plus avec les fêtes chrétiennes de la Toussaint, et du fameux chrysanthème sur la tombe.

Halloween, ça tombe mal !

Ainsi pour l'Église, la réussite d'Halloween prouve que la société se paganise et bien évidemment cela la met

en colère. Halloween est à ses yeux « un détournement de rites pervers, en exploitant la terreur du squelette, même sous la forme ludique des costumes et des masques, cette « fête » macabre inverse des signes aussi sensibles que le sens de la mort et de la vie ». Car c'est bien connu, la Toussaint n'est pas une fête macabre ni commerciale, les personnes vont aux cimetières en chantant...

Les curés, pourtant, ont de quoi se rassurer, Halloween n'a pas encore supplanté la Toussaint. 70 % des Français vont ce jour-là au cimetière et cette année, il a été vendu plus de 20 millions de chrysanthèmes... Par contre, ce qui peut inquiéter l'Église, c'est que se sont les vieilles générations qui fêtent la Toussaint, tandis que les jeunes préfèrent Halloween. Il faut dire que dans les cimetières, il faut supporter le venin des vieilles bigotes qui comparent les tombes. Car c'est bien connu, c'est à la grosseur du chrysanthème que l'on reconnaît l'attachement des personnes aux défunts... « Ta vu la tombe machin, il y a même pas une fleur », « Ça m'étonne pas »...

J'ai mis une courge sur ta tombe

En parlant de rites, les chrétiens ont la mémoire courte car la fête de Noël était, comme beaucoup d'autres fêtes chrétiennes, d'origine païenne... Les chrétiens les ont récupéré à leur sauce afin d'éradiquer le paganisme. À les écouter, ça n'a pas marché, le paganisme est toujours vivace, il s'étend même. Preuve que le Dieu des chrétiens, s'il existe, n'est pas très fort...

Cela dit, notons une chose : l'Église n'aime pas quand la société qu'elle prétend dominer se permet de s'amuser sans que ce soit une fête chrétienne ou pendant une fête chrétienne. Cela en dit long sur l'idée que l'Église se fait de la démocratie et de la tolérance. Car on peut se dire que si les curés étaient au pouvoir, il y aurait des chances pour qu'ils interdisent Halloween.

Quant à ceux qui la fêteraient quand même, n'y aurait-il pas des bûchers purificateurs afin de sauver les âmes de ces maudits païens. Ah, c'est vrai que par rapport à Halloween les anciennes fêtes chrétiennes réchauffaient le cœur des fidèles et brûlaient le corps des hérétiques. Mais cela n'est ni cruel ni macabre puisque c'est chrétien...

Régis Boussières. - groupe Kronstadt (Lyon)



dans la toile

Tout Pour Déplaie est un webzine d'analyses et de critiques politiques, rédigé par un petit noyau militant, le Cercle social. Sans prétendre avoir un corpus théorique complet et figé, ni une unité totale de pensée, il se veut radicalement anticapitaliste, antinationaliste, antireligieux, libertaire et égalitaire (<http://www.crosswinds.net/~minerval/>).

AC-FORUM est une liste de discussion destinée à alimenter les débats sur les luttes contre le chômage et la précarité. Tous les abonnés peuvent y poster leurs contributions. Pour s'y abonner, il faut envoyer un courrier dont le sujet est « subscribe » à zpaol-request@ada.eu.org. Le bon côté des administrations et assimilés, c'est qu'on peut se procurer auprès d'elles une masse d'informations précieuses, par exemple, cette page de l'INSEE pleines de données à exploiter sur le travail et le chômage (http://www.insee.fr/fr/ffc/Liste_theme.asp?theme_id=3), et en particulier des articles sur ce qui touche à la surmortalité des chômeurs.

Migrants contre le sida présente un dossier thématique sur la perquisition du 17 juillet dernier au centre pour toxicomanes Rivages, à Sarcelles (<http://www.hivnet.ch/migrants/dossiers/drogues/>).

Protesta, le collectif de diffusion sonore ouvert à tous, dispose d'une nouvelle adresse plus simple à retenir (<http://www.radioprotesta.net>). Pour rester dans le son, et si l'anglais ne vous rebute pas, passez faire un tour sur le site d'une des premières radios alternatives dans la toile (<http://www.pirate-radio.co.uk/>).

Connaissez-vous Freenet ? C'est un projet « open source » qui donnera liberté et anonymat à chacun. Les données n'y sont ni stockées à une place fixe, ni assujetties à aucune sorte de contrôle centralisé. Cela permet d'être plus efficace que le web pour certaines fonctions, et également de permettre la publication et la lecture d'informations sans crainte de censure parce que le lieu de stockage physique précis des documents ne peut être retrouvé, pas plus qu'on ne peut retracer leur lieu d'émission. Pour participer à ce système, les utilisateurs doivent simplement exécuter un logiciel serveur sur leur ordinateur, et optionnellement utiliser un programme client pour insérer et retirer des informations du système. (<http://www.anarchy99.net/freenet/index.html>)

Et pour finir, quelques mots du réseau anarchiste francophone [anarchy99.net](http://www.anarchy99.net) (<http://www.anarchy99.net>). Son but est de vous faire découvrir l'anarchisme et la contre-culture informatique. Le réseau est constitué de plusieurs sites indépendants tels qu'un centre de téléchargement, un moteur de recherche, une bibliothèque, etc. Vous trouverez ici une mine de documents, de liens et de programmes. Pas de publicité, pas de censure, pas de java qui pète, seulement des textes, des images et des programmes. À bientôt dans la toile.

Blue Eyed Keyboard alain@minitelorama.com

Vite

■ Chômeurs-salariés classe, même, disent certains, touche pas que D'après l'INSEE salariés survivent moins de 3500 fait - avec les enfants - envoi personnes en de **paupvreté**, et ce professionnel du foyer.

■ Pour les riches ça a l'air de baïgn français Labeyria saumon fumé, et **chiffre d'affaires** d'euros au troisième 2000, soit une hausse rapport à la même précédente.

■ Les salariés ont raison de se méfier les six premiers 20 premiers groupes réalisés un bénéfice celui qu'ils avaient l'année 1999, soit francs. En revanche **d'achat** des salariés durant ce même

■ Sept ans après militaire obligatoire personnes sont en par la justice belge **insoumission** ou

■ Résistance. Un 19 ans a été condamné **militaire**, pour avoir collaboré à la répression par l'armée israélienne population palestinienne

■ Un pays fondé religieuses, ca laisse des traces. En **OE** (États-Unis), une 15 ans a été écoupé d'exclusion de son avoir soi-disant je de ses professeurs

■ Le Finistère, un des plus touchés par **vache folle**, a enregistré moins d'un an maladie de Creutzfeldt-Jakob humaine de l'ESB.

■ Malgré cela le **précaution** reste période électorale d'un rapport d'expertise remis dans qu gouvernement a interdit totalement de farines animales soutenue et justifiée écologiste D. Voynet

■ Conséquence de la réduction des coûts maritime, qui ont en 10 ans grâce à la des salaires et de l'bateaux, les naufrages 10 mois après le **ni** l'Erika, un nouveau le Lovli-Sun vient

... **bie**
Envoyez vos brèves à monsieur.pol@wanadoo.fr

Vite fait...

■ Chômeurs-salariés, même classe, même combat ! Quoi qu'en disent certains, la pauvreté ne touche pas que les chômeurs. D'après l'INSEE, 1,8 millions de salariés survivent en France avec moins de 3500 F par mois, ce qui fait – avec les conjoint-e-s et enfants – environ 2,8 millions de personnes en dessous du seuil de **pauvreté**, et ce malgré l'activité professionnelle d'un des membres du foyer.

■ Pour les richards en revanche, ça a l'air de baigner. La société française Labeyrie (foie gras, saumon fumé, etc.) a réalisé un **chiffre d'affaires** de 27,84 millions d'euros au troisième trimestre 2000, soit une hausse de 40% par rapport à la même période l'année précédente.

■ Les salariés ont plus que jamais raison de se mettre en grève. Sur les six premiers mois de l'année, les 20 premiers groupes français ont réalisé un bénéfice net équivalent à celui qu'ils avaient obtenu sur l'année 1999, soit 86,9 milliards de francs. En revanche, le **pouvoir d'achat** des salariés a stagné durant ce même premier semestre.

■ Sept ans après la fin du service militaire obligatoire, 1600 personnes sont encore recherchées par la justice belge pour **insoumission** ou désertion.

■ Résistance. Un jeune conscrit de 19 ans a été condamné à la **prison militaire**, pour avoir refusé de collaborer à la répression menée par l'armée israélienne contre la population palestinienne. Chapeau !

■ Un pays fondé par des sectes religieuses, ça laisse visiblement des traces. En **Oklahoma** (États-Unis), une jeune fille de 15 ans a écopé de deux semaines d'exclusion de son lycée pour avoir soi-disant jeté un sort à un de ses professeurs.

■ Le Finistère, un des départements les plus touchés par l'épidémie de **vache folle**, a enregistré en un peu moins d'un an trois cas de la maladie de Creutzfeld-Jacob, forme humaine de l'ESB.

■ Malgré cela le **principe de précaution** reste du pipeau pour période électorale. Dans l'attente d'un rapport d'experts qui devrait être remis dans quelques mois, le gouvernement a décidé de ne pas interdire totalement l'utilisation de farines animales ; décision soutenue et justifiée par la ministre écologiste D. Voynet.

■ Conséquence directe de la réduction des coûts du transport maritime, qui ont diminué de 34% en 10 ans grâce à la compression des salaires et de l'entretien des bateaux, les naufrages se multiplient. 10 mois après le **nauffrage** de l'Erika, un nouveau navire, le Ievoli-Sun vient de sombrer.

... bien fait

Envoyez vos brèves à monsieur.pol@wanadoo.fr

L'extrême droite en Europe

Un danger à ne pas négliger !

SI L'ON EN CROIT L'ABSENCE quasi-totale de l'extrême droite dans les médias français depuis la scission du Front national, on pourrait penser que la bête immonde n'est qu'un lointain souvenir. Pourtant, en France, le racisme reste profondément ancré dans la population française et décliné à la sauce « gauche plurielle » par le gouvernement. En Europe, on assiste à une recrudescence des actes violents voire terroristes de la part de l'extrême droite, avec en parallèle des partis racistes qui font leur trou dans le paysage de la démocratie parlementaire.

Une recrudescence de la violence d'extrême droite

L'année qui vient de s'écouler a été émaillée de nombreuses agressions racistes et attentats au travers de l'Europe. Dans le sud de l'Espagne, ce sont des immigrés marocains qui ont été l'objet de lynchages et ont vu leurs habitations détruites par une population incitée par l'extrême droite. La violence de ceux qui se revendiquent ouvertement du nazisme est montée d'un cran en perpétrant des attentats, en Angleterre, dans les pays scandinaves, mais surtout en Allemagne avec un amer arrière-goût de déjà-vu. Dans ce pays, notamment à l'Est, on dénombre des morts par lynchage d'immigrés ou de militants antifascistes, des attentats contre des ouvriers immigrés sur les chantiers et les foyers, et des pressions violentes à l'encontre d'établissements « acceptant des étrangers ». Cette montée est d'autant plus inquiétante qu'elle reçoit l'assentiment d'une partie de la population. On voit s'étendre le concept de « zones nationales libérées », qui sont censées être des quartiers où toute personne de couleur ou de la mauvaise couleur politique prend des risques physiques en s'y aventurant.

Toujours plus près du pouvoir

Ces pratiques, bien connues de l'extrême droite, même si elles sont inquiétantes, ne doivent pas nous cacher une autre face de l'extrême droite européenne. On peut en effet constater que dans beaucoup de pays où ne se distinguent pas les nerfs, on constate une montée électorale de l'extrême droite, avec comme apogée l'arrivée au pouvoir du « Parti de la Liberté » (FPÖ) de Haider. Cet exemple a donné des ailes à une autre composante de l'extrême droite, qui se présente comme plus respectable, moins extrémiste et débarrassée de ses skins décerclés. Ainsi, dans la continuation, le populisme de Blocher en Suisse a amené son parti, l'Union démocratique du centre en première position au coude à coude avec les sociaux-démocrates. On peut également citer l'ancrage et la progression du Parti du progrès norvégien. Enfin, le Vlaams Block flamant a obtenu de très bons scores aux der-

nières élections municipales belges, raflant 33% des voix à Anvers, deuxième ville du pays. L'argumentation de son dirigeant, Dewinter, risque de se retrouver fréquemment dans la bouche des dirigeants populistes. Prenant l'exemple de l'Autriche, il propose une coalition au pouvoir intégrant son parti. Pour arriver à ses fins, il s'appuie sur le

pour d'éventuelles alliances à une droite morcelée. Leur problème vient du fait que la plupart de leurs dirigeants ont un passé militant ancré dans l'extrême droite, montrant ostensiblement sa violence, faisant ainsi tomber le masque de la respectabilité. Dans la plupart des pays d'Europe où des partis d'extrême droite ont cette tactique, le passé

sombre de leurs dirigeants reste un frein à toute alliance. L'exception Haider tient, répétons-le, au contexte national autrichien.

Face à ce danger, quelle réaction ?

Il est évident pour nous que ni l'un ni l'autre de ces deux visages de l'extrême droite n'est tolérable. Les deux ne sont d'ailleurs que les pendents d'une seule et même pensée. On ne peut pas douter qu'une fois au pouvoir, les idées racistes seraient appliquées à la lettre, avec les conséquences que personne ne doit oublier. Tout d'abord, les partis d'extrême droite sont à combattre en tant que tels. Nous ne devons pas baisser la garde face à l'effondrement électoral du FN et du MNR. Comme tout parti que vient de scissionner, ils sont affaiblis mais peuvent reprendre du poil de la bête (immonde).

Ensuite, il faut combattre les idées qu'ils ont contribué à ancrer dans la société française. Combattre évidemment le racisme, en tant qu'idée et dans sa mise en pratique au travers des expulsions d'étrangers.

Combattre le flitage de la société qui, sous couvert de lutte contre l'insécurité, tend à nous mettre tous sous surveillance, sans pour autant résoudre aucun problème. Mais combattre aussi au « libéralisme chauvin » promu notamment par l'extrême droite qui tente d'opposer nos solidarités en divisant les salariés : fonctionnaires contre travailleurs du privé, chômeurs contre travailleurs sans-papiers...

Enfin, si l'extrême droite est prospère, c'est aussi parce qu'elle semble offrir une perspective à la situation actuelle ; certes une perspective mensongère et ignoble, mais une perspective quand même qui peut duper une partie de la population.

Montrer que le système de vol organisé qu'est le capitalisme n'est pas une fatalité et en lui opposant notre projet de société anarchiste reste notre meilleur atout contre l'extrême droite.

Marc. – groupe « Un Autre Futur » (Montpellier)



désir d'accéder au pouvoir de certains partis, plus grand que « l'intégrité républicaine » de mise. Il montre également que la diabolisation dont font l'objet de telles coalitions est de courte durée, puisque les sanctions contre l'Autriche sont levées. Il manque cependant au Vlaams Block le côté respectable de Haider. Les références claires au nazisme de Haider n'ont pas la même valeur d'extrémisme ou de provocation, en Autriche dans le contexte d'amnésie collective et de déformation de l'histoire que connaît ce pays. Le parti belge reste classé dans les partis d'extrême droite comme violent et « extrémiste ».

En France, le MNR de Mégret semble se situer dans ce type de stratégie, présentant ses idées comme une réponse ni plus ni moins extrémiste que d'autres, ouvrant ainsi un champ

PARAGUAY

La Secte Moon se paie une ville

Des représentants de la secte Moon ont visité une ville du Paraguay et se sont résolus à l'acheter. Alertés, les habitants convoquèrent les députés et le vice-ministre de l'Intérieur afin d'éviter que les moonistes n'achètent les habitations et ne s'en tiennent qu'aux terres.

Mais les habitants de la ville de Casado (connue aussi sous le nom de La Victoria) s'y prenaient déjà un peu tard : la secte avait acheté toute la ville, soit le centre (6000 habitants) et 350 000 hectares alentours. Cette transaction fut rendue possible avec la cessation d'activité de l'entreprise Carlos Casado S. A à qui appartenaient ces terres, vendant par la même occasion les maisons de ses ex-salariés. Le Conseil du département de Alto Paraguay réunit très vite des députés et sénateurs, le vice ministre de l'Intérieur, la firme Casados S. A et Pard, le représentant mooniste. Au cours de cette réunion, Pard déclara qu'il n'était pas habilité à concéder que les 6000 habitants de la ville conservent leurs habitations. Les négociations sont suspendues jusqu'au 25 octobre. Selon les législateurs, la seule possibilité reste la déclaration de la ville dans le registre d'intérêt national afin que la secte ne s'empare des habitations, de l'hôpital, etc.

Transmis par les relations internationales de la FA.

Source : Nueva Radio Intercontinental, 13.10.00

dans le monde

États-Unis

Peine de mort, crime d'État

DÉPUIS JANVIER 2000, 70 condamnés à mort ont été exécutés aux États-Unis, portant à 668 le nombre total d'exécutions depuis son « rétablissement » en 1976 par un arrêt de la Cour suprême, estimant que le huitième amendement à la constitution proscrivant les châtements cruels et inutiles ne s'appliquait pas à la peine de mort. Cette année 2000 semblait malheureusement s'orienter vers le dépassement du triste record de 1999, soit 98 exécutions, mais c'était sans compter le grand cirque électoral, spectacle visant à renouveler la présidence des États-Unis.

En effet, devant la montée des mouvements abolitionnistes et l'activisme permanent dont ceux-ci font preuve, les deux candidats n'ont pu ignorer ce qu'ils ne considèrent à tort que comme un lobby parmi d'autres, pourvoyeur de voix. C'est ainsi que depuis deux mois, aucune exécution n'a eu lieu, y compris dans l'État du gouverneur Bush, le Texas qui totalise pourtant 34 exécutions de puis janvier, soit près de la moitié. Ni Bush ni Gore ne remettent en cause la peine de mort (et surtout pas Bush comme nous l'avons vu), en partie parce que pour eux le soutien à celle-ci reste vivace, et que tout geste dans cette direction serait selon eux interprété comme un aveu de faiblesse, mais surtout parce que cette même peine de mort, comme le système carcéral, sert les intérêts de ceux qu'ils représentent, les grands patrons et le capitalisme américains, les WASP, blancs et réactionnaires, leurs bailleurs de fonds et leurs électeurs. À l'intérieur de leur partis, les partisans de la peine de mort, ou du moins ceux qui ne souhaitent pas la remettre en cause, sont majoritaires. Cependant, le renouveau du débat abolitionniste sur la peine de mort les a contraints à faire un signe politique qui n'est rien d'autre qu'une énième manœuvre politicienne à fin électorale, car la reprise des exécutions est prévue... pour juste après les élections. Ce mouvement abolitionniste, comme les mouvements anticapitalistes de Seattle, Washington, et plus récemment lors des contre-manifestations qui ont émaillé les grands meetings électo-

raux, dont les anarchistes sont souvent le fer de lance, sont des indicateurs forts de l'existence d'une autre société américaine, celle des travailleurs, des exploités, des révoltés, de ceux qui remettent en cause un système inégal et injuste.

La justice américaine, une justice raciste

Le mouvement abolitionniste a clairement mis en lumière, et ce dans la quasi-totalité de ses composantes, le caractère raciste de la justice américaine. En effet, 35% des condamnés à mort exécutés sont d'origine afro-américaine alors que ceux-ci ne représentent que 10 à 13% de la population totale. Cet état de fait est à mettre en rapport avec la localisation géographique des États qui exécutent le plus, à savoir dans le sud, où la tradition politique dominante est marquée par une idéologie réactionnaire et raciste héritée du véritable apartheid qui sévissait dans ces régions légalement jusque dans les années 60. C'est dans ces États, Texas, Mississippi, Alabama, que le Klu Klux Klan était le mieux implanté et que la politique ségrégationniste était la plus forte. La justice actuelle, dominée par les blancs, perpétue l'idée d'une domination à caractère raciste dans laquelle les noirs doivent « rester à leur place », c'est-à-dire dans un état de pauvreté permanent, un statut social inférieur, ne pas se révolter ni chercher à remettre en cause cet état de fait sous peine de se voir emprisonner, réprimer. Cette justice prétend faire des minorités ethniques les boucs émissaires expiatoires des problèmes sociaux, ce qui permet de ne pas toucher du doigt leur véritable origine: le capitalisme.

Une justice de classe

Pour nous anarchistes, la justice américaine comme toutes les justices est également et surtout une justice de classe, et la peine de mort traduit à la fois une volonté de criminaliser la misère, et de contrôler et réprimer toute remise en cause du système. Justice de classe parce qu'elle permet de perpétuer la domination d'une classe sur la société, parce qu'aussi le degré et la

gravité de la condamnation dépendent avant tout de l'origine sociale du prévenu. Les prévenus les plus pauvres, dont le délit reproché consiste souvent en un moyen de survie ou de reproduction du système de violence en vigueur dans la société, le capitalisme, l'autorité et l'État, sont presque systématiquement condamnés à des peines plus lourdes. Les minorités ethniques, plus particulièrement paupérisées dans un système à caractère raciste et inégalitaire sont ainsi les plus touchées car cantonnées à un statut social de misère souvent sans perspective d'évolution.

Le phénomène est le même pour la peine de mort. L'État américain, avec plus de 2 000 000 de prisonniers, et plus de 3600 personnes dans les couloirs de la mort, est un exemple pertinent de la gestion de la misère, des

inégalités sociales et de la révolte qu'elles engendrent par le système capitaliste. En effet, la prison, elle, est un moyen d'isoler du monde une partie de ce que la bourgeoisie a un temps nommé les « classes laborieuses, classes dangereuses », à en faire une main d'œuvre corvéable à merci (car non syndiquée et beaucoup moins chère), « prêtée » par l'administration carcérale à de grandes entreprises américaines. La peine de mort, elle, constitue le moyen le plus radical d'isolement, puisqu'elle est constituée de l'élimination physique et de la destruction psychologique préalable de l'individu, de par la torture que constitue l'attente de l'exécution.

Celle-ci est aussi devenue un moyen de casser les mouvements sociaux et politiques. Au travers des condamnations à morts de militants actifs

lors de procès truqués, comme Mumia Abu Jamal et Léonard Peltier. La condamnation de militants politiques à des peines de prisons et plus encore à la mort est un moyen permettant d'intimider l'ensemble du mouvement de contestation. Quand les États ne lancent pas la garde nationale, milice d'État de type militaire, sur les manifestations et les mouvements anticapitalistes, ils profitent de moyens détournés pour éliminer leurs opposants.

La peine de mort est enfin l'expression la plus claire du monopole de l'État sur la violence, celle-ci allant jusqu'à l'élimination physique de ces opposants. Nous, anarchistes, lutterons toujours contre la peine de mort, cet instrument et ce crime d'État au service du capital.

No Justice, No peace!
Sam. - groupe Duruti (Lyon)

Dépénalisation du cannabis en Suisse

Une bonne nouvelle?

LE 2 OCTOBRE DERNIER, LE gouvernement Suisse a dépénalisé l'usage du cannabis, après une consultation où les deux tiers des cantons ont approuvé une telle mesure. Il est vrai que comme dans de nombreux pays occidentaux, la répression (en Suisse on compte en moyenne 30 000 plaintes tous les ans) n'avaient que peu d'effets sur l'usage lui-même: 500 000 suisses consomment régulièrement du cannabis. Décision malgré tout très importante, car elle répond dans un premier temps à notre principale revendication: arrêt des poursuites, de la criminalisation des usagers. Certes nous faisons « confiance » à l'État pour trouver d'autres boucs émissaires.

La société autoritaire, pour sa propre défolement interne, pour sa cohésion a besoin du groupe minoritaire, montré du doigt, exclu... Et au travers de cette politique d'exclusion qui cible dans un premier temps d'un groupe particulier (il vaut mieux être bourgeois et consommer de la cocaïne dans des boîtes branchées parisiennes que de dealer en banlieue un peu de shit pour vivre au dessus du seuil de pauvreté) est un moyen de protéger les richesses et de museler les précaires. Néanmoins une telle décision (dépénalisation de l'usage) en France aurait au moins le mérite de sortir pas moins de 20 000 personnes actuellement enfermées et sortiraient des centaines de milliers de personnes de la clandestinité.

Mais si une telle mesure a été prise en Suisse, ce n'est pas tant le résultat d'une mobilisation des usagers contre une politique moraliste et sécuritaire. La production de chanvre en Suisse est importante: 100 tonnes en 1998, elle dépasse cette année les Pays-Bas avec plus de 200 tonnes. Et si 20% du chanvre est consacrée à une utilisation industrielle, 80% partent en fumée avec un chiffre d'affaire annuel de près d'un milliard de francs. L'OFFP (Office fédéral de la police) évalue à 180 le nombre



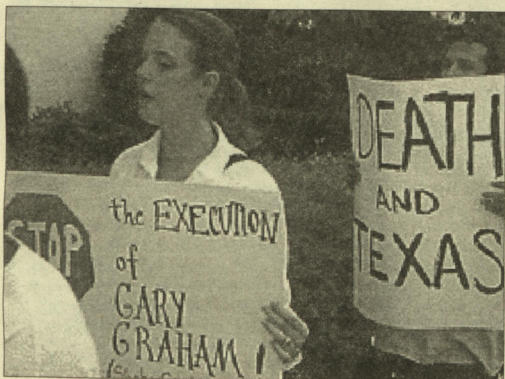
de points de vente avec pendant les dernières années de prohibition la multiplication de produits dérivés servant de couverture juridique (textiles, cosmétiques, alimentaire...).

Dans cette décision, le souci économique est loin d'être négligeable: économie financière pour l'État (coût de justice, coût de la répression) légalisation d'un pan économique. Légalisation libérale, où comme dans le cadre prohibitionniste les psychotropes restent des marchandises: concept incompatible avec toutes formes de préventions, avec un contrôle de la qualité des produits.

Dans la jungle capitaliste tout ce qui peut rapporter doit se vendre, en dehors

de tout souci de prévention. Comme à Amsterdam, dans la rue, dans les magasins on vend des tas d'accessoires pour mieux approcher la volupé, et qui vont vous permettre de vous défoncer plus et encore mieux. Au niveau des cultures, on perfectionne toujours plus (culture high-tech) afin d'augmenter le taux de THC (substance active du cannabis). Et dans les années à venir, la Suisse va produire ses salons cannabiques, comme la Hollande a ses Cannabis Cup et la France ses foires aux vins. Dans ce contexte, l'usager est passé de la clandestinité, de l'enfermement à celui de consommateur... On peut mieux faire...

Régis. - groupe F.A. de Nantes



TÉLÉ
No

Jeu 9 no
THEMA a
agréable à
aux galonn
morts de t
M. le Prés
présente q
ligne ambig
Il est inté
le refus de
riste mais
la torture,
tions.
Nous ne n
à-vis de l'a
nombreux.
Leur donn
temps secr
c'est une c
Massu, à to
Pour l'exem
nières heur
sommées en
Un superbo
Où les hor
condamné
A 0 h 15, u
à travers de
de faire la
dans le cac
nazie » se b
le dit si bie
« vrais sold
Sans comm

Serge Utgé
chouart, Pa
quy chante
Jules Jouy,
(chômeurs,

« Les Uniq
phies, colla
42ter rue d
de 15 heur
Uniques as
convergenc
tique et/ou

rac
Par

Le présen

Si Vis
12
ve
Jazz en lib
Yochk'o
Murray duo
Pharoah S

me
Blues e

TÉLÉ

Nous n'irons pas la faire! Les déserteurs

« Il n'y a pas de paix, même injuste, qui ne soit préférable à la plus juste des guerres. »

Erasmus

Jeudi 9 novembre de 20 h 45 à 0 h 40. La chaîne ARTE consacre un THEMA aux déserteurs. Voici une nouvelle qui n'est pas sans nous être agréable à quelques jours de ce 11 novembre qui chaque année permet aux galonnés et va-t-en-guerre de pérorer devant les monuments aux morts de tous les villages de France.

M. le Président, je vous fais une lettre... programmé à 20 h 45 nous présente quelques courageux militants communistes en rupture avec la ligne ambiguë et légaliste du Parti dans le conflit algérien.

Il est intéressant de constater à travers les témoignages recueillis, que le refus de servir ne découle pas d'une analyse foncièrement antimilitariste mais de considérations morales; La volonté de ne pas cautionner la torture, de ne pas être complice d'une armée qui commet des exactions.

Nous ne nous en étonnerons pas connaissant le légalisme du parti vis-à-vis de l'armée. Il n'empêche que ceux qui refusaient n'étaient pas nombreux. Qu'ils furent mis au ban de la société et qu'ils se sont tus. Leur donner la parole aujourd'hui, c'est les délivrer d'une parole longtemps secrète et honteuse, c'est les honorer de la lumière de l'histoire, c'est une claque dans la gueule à tous les tortionnaires, à tous les Massu, à tous les Bigeard...

Pour l'exemple, une fiction de Joseph Losey de 1964, retrace les dernières heures d'un jeune soldat britannique accusé de désertion. Nous sommes en 1917 sur le front belge.

Un superbe film où tous les personnages sont des victimes en sursis. Où les horreurs de la guerre, l'insoutenable proximité de la mort condamnent les hommes à une attitude résignée.

A 0 h 15, un documentaire de Bebedikt Fischer de 1995 nous rappelle à travers deux histoires le courage des 30000 Allemands qui ont refusé de faire la guerre dans l'armée de Hitler. Aujourd'hui 300 survivants, dans le cadre de l'association « Les victimes de la justice militaire nazie » se battent toujours et encore pour être réhabilités. Car comme le dit si bien l'Etat allemand: les réhabiliter, ce serait dévaloriser les « vrais soldats ».

Sans commentaire!

Jean Claude Richard. - groupe Henry Poulaille

copinage

Serge Utgé-Royo chantera le 27 novembre au Trianon (80, bd Rochechouart, Paris 18^e) à 20 h 30. Dans le même spectacle, Bruno Darquy chante Gaston Couté; Annie Dupin et Jean-Luc Debattice chantent Jules Jouy. Places: 120 F; 100 F (auditeurs de Radio libertaire); 60 F (chômeurs, étudiants) en vente à la librairie du Monde libertaire.

« Les Uniques associés » présentent une exposition de photographies, collages, masques et mosaïques à l'Espace Louise Michel, 42ter rue des Cascades (Paris 20^e) du 17 novembre au 8 décembre de 15 heures à 20 heures tous les jours sauf lundi et mardi. « Les Uniques associés » se définit comme une « association surgit d'une convergence affinitaire à travers des pratiques d'expression artistique et/ou une conscience et des réflexions politiques. »

radio libertaire
Paris • 89.4 MHz

jeudi 9 novembre à 12 heures:

Le présent têtù: chanson française avec Michele Enée et Jacques Vrez.

jeudi 9 novembre à 18 h 30:

Si Vis Pacem: festival antimilitariste les 10, 11 et 12 novembre; réhabiliter les déserteurs.

vendredi 10 novembre à 22 h 30:

Jazz en liberté: Frank Lowe quintet en public (1982); Yochk'o Seffer quartet (1988); Arthur Doyle-Sunny Murray duo (2000); Stan Getz quintet en public (1951); Pharoah Sanders « Tauhid » (1966); Evan Parker-Keith Rowe duo (2000).

mercredi 15 novembre à 10 h 30:

Blues en liberté: nouveaux disques et rééditions.

Les exclus, les réprouvés que nous sommes

KIM YU-JONG EST NÉ EN Corée, en 1908 où il meurt en 1937 de la tuberculose. La Corée qu'il a connue, c'est celle qui est sous occupation japonaise. Il y mène une vie de vagabond dans les campagnes, tout en consacrant sa courte vie à l'écriture.

Dans *Une averse*, Kim Yu-Jong nous raconte la vie de ces paysans, de ces esclaves qui tentent de survivre au quotidien, qui, pour trouver leur pitance, sont obligés de prendre la route, le chemin de l'exode, vers la ville, vers l'anonymat. C'est d'un peuple soumis, marqué par le fatalisme dont il nous parle. Il nous fait entrer dans l'intimité de ce petit peuple de réprouvés, d'exclus. Il nous parle de souffrance, de couples qui se font, se défont, qui s'aiment, se haïssent. Dans *Canicule*, une des nouvelles, nous découvrons un homme qui transporte sa femme sur son dos, sous un soleil de plomb. La femme est jaune et flétrie. Ils se dirigent vers l'hôpital. Là, ils vont apprendre qu'en fait de maladie bizarre, la femme est tout simplement enceinte mais que le bébé est mort. La femme refuse de se faire opérer. « D'un pas lourd, il refit en sens inverse le chemin qui, il y a peu, avait été celui de l'espoir. Il ne pouvait voir le visage de sa femme, mais c'était tout comme s'il l'avait sous les yeux: elle essayait de retenir ses sanglots. [...] Essayant de ses poings les grosses gouttes de sueur qui lui cachaient la vue, il réfléchissait au sombre avenir qui se profilait devant lui. Ils étaient venus pleins d'espoir s'installer à Séoul, mais il avait du mal à joindre les deux bouts, et voilà qu'il allait perdre sa femme... » Le refus de cette femme peut nous paraître incompréhensible

sauf si l'on considère que le colonisateur, ici le japonais, est celui qui apporte la médecine au colonisé, le coréen. La médecine n'est plus un bienfait mais un moyen de perpétuer une situation dominée. Dans ce cas plutôt mourir que d'y recourir. Cette nouvelle n'est qu'un exemple pour illustrer cette souffrance contenue, cette violence retenue. Des fragments de vie d'une troublante et profonde modernité, voilà comment je qualifierais ce recueil de nouvelles.

Mario Delgado Aparain est Uruguayen, un petit État d'Amérique latine, ayant pour capitale Montevideo, coincé entre le Brésil et l'Argentine. Très tôt, ce pays va connaître la dictature, le pouvoir de l'armée avec l'appui des potentats locaux. L'action se passe dans les années 70-80, dans une petite ville Mosquitos. Comment peut-on vivre, dans la vie quotidienne, la présence de l'armée qui vous commande le moindre de vos faits et gestes? Comment contourner la dictature pour faire parler ceux qui n'existent pas? C'est le défi que va relever le héros de ce roman, Esnal, un original, un illuminé, qui veut organiser toutes une série de conférences sur l'histoire universelle, en commençant par les origines. Le premier écueil, obtenir l'assentiment de l'armée sans laquelle rien ne saurait se faire.

« Combien de cours vous donnez sur cette période? demanda le Colonel tout en prenant des notes sur un papier.

« Trois, peut-être quatre, une fois par semaine... dit-il. Dans les yeux de l'homme en kaki la malveillance s'en donnait à cœur joie. [...] Le colonel savait parfaitement que n'importe quel fils de chien de communiste, plus inté-

ressé par les processus historiques que par l'enchaînement chronologique des faits, possédait un talent inné pour faire le lien entre les pauvres chasseurs de l'époque du mammoth et les travailleurs de Mosquitos, et aussi entre un malheureux mammoth et un gros capitaliste des environs. [...] Il soupira donc profondément et prit les précautions nécessaires.

« D'accord... dit-il enfin. Le commandement militaire vous autorise à travailler depuis l'âge de pierre jusqu'au 12 octobre 1492. Esnal le regarda avec surprise mais ne fit aucun commentaire. »

Les cours débutent à la maison de la culture de Mosquitos devant un public mélangé, un public de gens du peuple parmi lesquels se trouvent des délateurs, les outils de toute dictature digne de ce nom. La grande richesse de ce roman réside dans le fait qu'elle place l'Histoire au centre du débat. Le héros de ce roman, Esnal, ose enseigner, non l'Histoire officielle, l'Histoire des plus forts avec 1492, date à partir de laquelle un monde bascule vers le non-sens, mais l'Histoire dans laquelle chacun de nous est partie prenante. Il lui donne ainsi un sens. De la position d'exclu, réprouvé, il fait passer le lecteur, l'Homme, à celle d'acteur de son destin. L'histoire devient alors une source de signification, de liberté car elle n'est plus reniement de sa culture. L'histoire devient alors l'Histoire de l'humanité dont vous et moi faisons partie.

Boris Beyssi

(Le Manège-Radio libertaire)

Une averse. Kim Yu-Jong, Zulma, 154 p, 89 F.
Une histoire de l'humanité. Mario Delgado Aparain, Métailié, 214 p, 100 F.

CINÉMA Bread and Roses Ken Loach

KEN LOACH EST DE RETOUR avec son cinéma social et militant. Pour la première fois le cinéaste britannique est allé tourner aux Etats-Unis, au cœur du capitalisme mondial, au cœur du pays le plus riche de la planète.

Bread and roses, qui reprend comme titre une célèbre citation de Jaurès, se passe à Los Angeles dans l'univers des poor workers et des immigrés clandestins principalement en provenance d'Amérique centrale et particulièrement du Mexique. C'est l'histoire d'une jeune mexicaine venant rejoindre sa sœur à L.A. via un réseau de passeurs, véritables négriers modernes, afin de travailler avec elle comme femme de ménage dans un de ces gigantesques immeubles du centre de la ville, voués aux bureaux pour des banques, des multinationales ou des cabinets d'avocats.

Ken Loach met en scène la vie et la condition d'un de ces groupes d'agents d'entretiens, composé à majorité de femmes et d'immigrés, lavant, astiquant, frottant la nuit afin que les businessmen puissent travailler le jour dans des bureaux resplendissants. Par ce film Ken Loach a réussi à dénoncer une triple exploitation pouvant se conjuguer sur un même individu. Celle du salariat, d'un salaire de misère et sans aucune protection sociale pour des millions de travailleurs américains. Celle de la discrimination nationale, de la précarité d'être sans-papier qui vous condamne à accepter des conditions de travail encore plus dures en subissant l'arbitraire des petits chefs et des salaires encore plus dérisoires.

Et enfin celle du patriarcat car lorsqu'on est déjà prolétaire et immigré et qu'on est aussi femme il ne reste parfois plus qu'à vendre son corps, à se prostituer, pour pouvoir joindre les deux bouts, pour pouvoir finir le mois, pour pouvoir acheter des médicaments, pour



envoyer de l'argent à la famille restée au pays ou pour trouver un boulot à sa petite sœur, clandestine fraîchement immigrée.

Voilà l'univers que nous dépeint Ken Loach durant 1 h 50 de façon magistrale et la rage souvent à vif. Mais, si dans ces deux derniers films (*Carla's song* et *My name is Joe*) le réalisateur avait laissé le désespoir et la misère, largement marqué par un côté mélo, prendre le dessus, cette fois-ci on retrouve la dimension combative du cinéaste, l'espoir dans un monde meilleur porté par la lutte collective, des accents dignes de *Land and freedom*. En effet, l'histoire de ce groupe de travailleurs c'est aussi l'histoire de leur découverte du syndicalisme et de la bagarre pour de meilleures conditions de vie et la dignité au travail malgré leurs peurs, leurs doutes et même les trahisons.

Un film qui se termine sur la belle leçon que seule la lutte paye!

David. - groupe Kronstadt (Lyon)

A bas toutes les armées !

Comme chaque année à la même date, les monuments aux morts vont fleurir de commémorations, discours, chants patriotiques en tout genre, en souvenir des victimes de la gigantesque boucherie de 1914. Si ce cirque cocardier ne permet pas de mettre en avant l'absurdité et l'horreur de la guerre, il permet aux militaires de toute sorte de sortir des casernes et de se montrer au garde à vous dans leurs beaux uniformes, bardés de breloques prouvant qu'ils ont, eux aussi, leurs parts dans une quelconque boucherie. Ils seront nombreux à marcher au pas au son de marches militaires qui résonneront comme une insulte faite aux victimes de toutes les guerres passées et présentes.

Toutefois, ces cérémonies ne feront pas oublier que les militaires sont des tueurs au service d'un État qui n'hésite pas à user des armes de la répression pour défendre ses intérêts ou ceux du grand patronat. Et, si ces « opérations » se transforment en carnage. L'armée est là pour transformer toutes les victimes en « morts pour la patrie », on érige un monument et le tour est joué !

Contre les militaires et les États qui les entretiennent, nous nous devons de rester intransigeants dans notre antimilitarisme et notre pacifisme. À bas toutes les armées !

David. - groupe Proudhon (Besançon)

Lyon

Journée antimilitariste à la Plume noire! (19, rue Pierre-Blanc, 1^{er}).
15 heures: débat, « Israël-Palestine, les désastres du nationalisme et du militarisme »;
21 heures: soirée Chansons antimilitaristes
avec Heidi's Helpers (Ballades traditionnelles et folk irlandais), PAF: 15 F.

Mazaugues (83)

Le réseau anarchiste varois (groupe Nada de la F.A., groupe Libertad, individus) appelle à un rassemblement à 15 heures devant le monument aux morts antimilitariste, square Jean-Jaurès.

Montpellier

Ouverture de la librairie « La Mauvaise Réputation », 20 rue Terral.
A partir de 17 heures, inauguration de la librairie.
A partir de 18 h 30, apéro agrémenté de chants révolutionnaires.

« La Mauvaise Réputation », une librairie anarchiste à Montpellier

OUVRIRE UN LOCAL DANS SA VILLE, UN LIEU militant, où l'on peut se réunir, faire des débats, discuter des idées libertaires, de temps en temps boire un verre. Ouvrir une librairie, une librairie anarchiste, où l'on peut trouver des ouvrages sur l'anarchisme, sur les luttes afin de faire tomber les préjugés, si tenaces. Acheter un lieu, pour pouvoir y faire ce qu'on veut, sans être astreint par un propriétaire, pouvoir s'ancrer et mener des projets à long terme.

Trouver un nom. « La Mauvaise Réputation », parce qu'à quelques kilomètres de Montpellier, Brassens est encore vivant, dans le quotidien de Sète... Et puis, trouver, l'air de rien, les mots pour dire l'oppression des militaires, des marchands; dénoncer le mal que font l'uniformité et le conformisme; chantonner avec un ton de fausse naïveté quelque chose comme « Vive la désobéissance civile! »... on a opté pour. Et puis cela pourra peut-être inciter à venir voir pourquoi les anarchistes revendiquent toujours et encore leurs foutues idées et assument de ne pas convenir à ceux qui dictent les lois, qu'elles soient sociales, économiques, politiques, ou de bonne convenance.

Des projets comme celui-là, il en existe beaucoup, qui se réalisent doucement ou qui sont encore naissants dans la tête de quelques militants. Et ce n'est que grâce à la confiance que vous nous accordez, que nous arrivons à les réaliser. Parce que

nous refusons d'être subordonnés à de quelconques subventions et que nous ne voulons pas être financés par des pots de vin et l'argent des patrons, nous avons et aurons toujours besoin de ce soutien et de cette sorte de fidélité.

Il n'en est pas autrement à Montpellier. Ce projet de librairie, mis en germe il y a maintenant deux bonnes années, a pu être cultivé, a pu se développer et se réaliser enfin grâce au soutien de nombreux individus qui, pendant un an, deux ans, ont donné. De l'argent surtout, du temps aussi, des conseils, des encouragements. Collectivement, nous adressons un grand merci à tout ceux-là, qui sont tant sollicités, toute l'année. À nous tous maintenant de faire vivre ce projet, d'alimenter la librairie en ouvrages, de la nourrir de discussions, car c'est finalement l'essentiel.

Mais avant cela, il va falloir maintenant fêter dignement l'événement. Pour l'occasion, on ouvrira pour la première fois les portes de la librairie. On aura ensuite tout loisir de l'arroser, en guise de récompense pour tous ceux qui y ont travaillé et tous ceux qui ont attendu patiemment malgré les retards. Ce sera le samedi 11 novembre, parce que le symbole est là et nous est cher. Les militaires commémoreront la boucherie, les anarchistes ouvriront une nouvelle librairie. Choisis ton camp, camarade !

Stéphanie. - groupe « Un Autre Futur » de la EA. (Montpellier)

En bref... En bref... En

■ Le groupe de la Villette vend le Monde Libertaire tous les vendredis de 18 h à 19 h, au métro Jaurès, Paris 19^e.

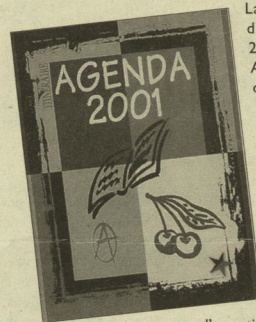
■ Le groupe libertaire de Tours tient une permanence les jeudis de 19h30 à 21h au bar « Le serpent volant » 54, rue du grand-marché à Tours (au premier étage), et des tables de presse à la faculté des Tanneurs les mercredis de 12h à 14h.
■ Nouvelle activité de l'UL-FA-Lyon: Ciné-Club libertaire! Tous les derniers vendredis

du mois à 21 heures dans le cadre du Café libertaire (19, rue Pierre Blanc, Lyon 1^{er}, entrée par l'allée).
1^{re} projection le vendredi 29 décembre à 21 heures avec La ferme des animaux de George Orwell en dessin animé.

■ Au sommaire du n° 21 de La Faille, trimestriel anarchiste de Grenoble: reportage en vallée d'Aspe + interview d'Eric Petetin, la prison a fait son temps, qu'elle crève, réflexions autour du libéralisme, communiqué des squats de Genève,

reportage sur Millau-city, des infos en vrac, des brèves... 20 pages, 10 F. Abonnez-vous pour un an d'anarchie à domicile (4 n°) pour 40 F port compris à: La Faille, B.P. 2301 - 38033 Grenoble cedex 2 (chèques à l'ordre de « L.A.P. »).

■ Pour rencontrer les militant-es du groupe libertaire dijonnais de la F.A., rendez-vous les 1^{er} et 3^e mardi du mois à l'hôtel des sociétés, salle teinturier, 7 rue du docteur Chaussier.



La revue « Itinéraire » vient d'éditer un agenda pour l'année 2001.

Au sommaire: un texte d'introduction sur l'anarchisme de Nicolas Walter, des portraits (Elisée Reclus, Proudhon, Kropotkine, Osugi Sakae, Bakounine, Malatesta, Louise Michel, Rudolf Rocker, Durruti, Marie-Louise Berneri, Emma Goldman), un texte sur Haymarket et un petit catalogue des ressources anarchistes sur la Toile.

Chaque semaine est ornée d'un article sur un militant libertaire, un événement ou une organisation... Partez à la (re)découverte de Clovis Abel Pignat, de Georges Cochon, de Marius Alexandre Jacob, de Camille Pissarro ou des stérilisés de Bordeaux. Attentat contre Mussolini, vote des lois scélérates, naissance de Radio-Libertaire, création de la CGT mexicaine, révolte en Corée, occupation des entreprises à Cuba... Tous ces événements s'égrainent au fil des dates! Le tout est illustré de photos, certaines inédites. Plus d'une trentaine d'auteurs ont participé à cet agenda qui renoue avec une tradition du mouvement libertaire et ouvrier. Il restera après 2001 une source de renseignements importante (dates, biographies, événements). Cet agenda est vendu 90 F. On peut le trouver ou le commander à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris.

AGENDA

vendredi 10 novembre

● NANTERRE: L'athénée libertaire organise un débat sur la lutte contre les OGM en présence de René Riesel à 19 h 30 salle des Guignons, 7, bd du général Leclerc (RER Nanterre-ville, face à la mairie de quartier).

● PARIS: Le groupe La Villette de la F.A. organise une projection-débat « Fins de siècle - Quels changements en cent ans? » à l'Usine, 102 bd de la Villette (19^e) à 20 h 30.

● ROUEN: Soirée fête-débat des sans-papiers à partir de 18 heures à Rouen cité jeune (ancienne MJC rive gauche) place des faïenciers. Film sur la lutte des sans-papiers, débat, bar, buffet, musique.

● TOURS: Le groupe libertaire de Tours (avec Ras l'front, NP...) vous invite à la bouffe de soutien (50 F) aux Francs Tireurs Partisans à l'école R. Rolland, 10 rue Ste Radegonde à 20h30.

samedi 11 novembre

● IVRY (94): Le groupe libertaire d'Ivry tient une réunion publique à partir de 14 heures sur le thème « Pas de paix pour les patrons » au 30, rue Saint-Just (M^o Mairie d'Ivry). Projection d'un film sur les luttes de l'étr.

● PARIS: Festival antimilitariste organisé par le Collectif d'Ile-de-France pour objecter à l'esprit de défense - Mines de plomb pour les mutins (des dessinateurs de presse réhabiliteront les déserteurs de la guerre 1914-1918) de 14 à 18 heures au Centre culturel Images d'ailleurs, 21, rue de la Clef (5^e, M^o Censier-Daubenton).

dimanche 12 novembre

● PARIS: Projection gratuite de « La Commune de Paris 1871 » de Peter Watkins organisée par le Scalp-Reflex à 14 heures (1^{re} partie) et 17 heures (2^e partie) au CIGP, 21 rue Voltaire (11^e).

vendredi 17 novembre

● LYON: Soirée spéciale à partir de 21 heures au Café libertaire, le groupe de Folk-chanson française Jo Staline vous invite à l'inauguration/projection de son premier clip-vidéo « Dédé » (chanson dont les droits ont été donnés en soutien à la Librairie la Plume noire).

samedi 18 novembre

● LYON: Débat à 15 heures à La Plume noire (19, rue P. Blanc, 1^{er}) à l'initiative du groupe Durruti, groupe étudiant-lycéen de l'UL-FA-Lyon, sur le thème « Qu'est-ce que l'Anarchisme? ».

samedi 25 novembre

● PARIS: Débat organisé par la bibliothèque La Rue sur « Polar et critique sociale » au 10, rue Robert Planquette (18^e, M^o Abbesses).

● SAINT-DENIS: Meeting-débat organisé par la CNT « Contre l'offensive patronale, ripostons! » à 19 heures à la bourse du travail, 11 rue Génin (M^o Porte de Paris).

dimanche 26 novembre

● PARIS: Conférence-concert de soutien pour les Francs tireurs partisans à partir de 18 heures au CIGP, 21 rue Voltaire (11^e), avec Yellow umbrella et Ya Basta! PAF: 30 F.

vendredi 8 décembre

● LYON: Débat à 21 heures au Café libertaire (19, rue Pierre Blanc, 1^{er}, entrée par l'allée) sur le thème « Le Bouddhisme, derrière une pseudo philosophie ne se cache-t-il pas une religion tout aussi oppressante que les autres? ».